

Numéro de dossier :1120604002	
Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique , Planification urbaine
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Art. 16 a) promouvoir la participation publique et, à cet effet, fournir aux citoyennes et aux citoyens des informations utiles, énoncées dans un langage clair, et soutenir des pratiques de communication appropriées
Projet	-
Objet	Approuver le projet de Plan de développement de Montréal modifié à la suite de la démarche de contribution publique et mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour la tenue d'une consultation publique

Il est recommandé d'approuver le projet de Plan de développement de Montréal modifié à la suite de la démarche de contribution publique et de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour la tenue d'une consultation publique.

-- Signé par Nancy SHOIRY/MONTREAL le 2013-02-20 16:57:46, en fonction de /MONTREAL.

Signataire :

Nancy SHOIRY

Directrice principale
Mise en valeur du territoire , Direction

Numéro de dossier :1120604002